



**Ensemble,
pour une région solidaire
écologique et citoyenne.**

.....

**Liste du Front de Gauche en région
Provence - Alpes - Côte d'Azur**

.....

Une région à haute qualité de vie

Ces dernières années, la Région s'est imposée comme un acteur essentiel de l'intervention publique, comme un interlocuteur pour les populations ainsi que pour les collectivités locales et l'Etat.

Pourtant, la politique du pouvoir central a pour beaucoup imposé des cadres contraints à l'exercice de leurs responsabilités par les majorités régionales, tandis que la force de frappe composée d'une immense majorité de régions dirigées par la gauche n'a pas exprimé le potentiel espéré dans le bras de fer engagé contre la droite. En Provence Alpes Côte d'Azur, la majorité, comportant au départ 19 élus communistes, dont quatre vice-présidents et des conseillers régionaux délégués, a conduit une politique qui porte la marque de cette empreinte en de nombreux domaines, bien au-delà des domaines où un élu communiste était en responsabilité directe.

Pour autant, tout au long du mandat, ce fut une bataille politique pour gagner des avancées, un positionnement combatif, une réponse à la hauteur des besoins.

Mais la violence de la politique menée par la droite, avec son caractère antisocial, antidémocratique, antiécologique, ajoutée aux désastres de la crise financière impose la nécessité d'aller plus loin et plus fort. Les prises de consciences sur la nocivité du capitalisme, la nécessité d'une intervention publique et citoyenne, les enjeux environnementaux, entre autres, rendent cette ambition plus légitime encore.

Les tentatives de recomposition à gauche, de formatage pour la rendre entièrement compatible avec le capitalisme mondialisé, ne vont pas sans résistances. Le sentiment domine aujourd'hui que la gauche n'est pas à la hauteur, face à la droite, face à la crise, face aux enjeux d'avenir. C'est ce défi que nous entendons relever avec le Front de gauche, en nous inscrivant dans la poursuite de ce qui a commencé lors des élections européennes, en ayant la volonté de l'élargir aux autres forces libérales, aux acteurs du mouvement social et citoyen à tous ceux qui agissent pour une alternative au libéralisme et au capitalisme.

**Avec le Front de Gauche, il s'agit donc de créer
une dynamique populaire et citoyenne.**

Le Front de Gauche affiche clairement l'ambition de faire gagner la gauche à gauche, de lui donner force et contenu, d'agir pour un rassemblement de toute la gauche victorieux au second tour.

Il affiche l'ambition de participer aux exécutifs régionaux afin de mettre en œuvre les propositions et le projet qu'il aura porté devant les électeurs. Le poids du Front de gauche donnera le ton de ce que pourra la nouvelle majorité, quand certains voudraient l'ouvrir au centre.

Notre ambition est d'écarter cette hypothèse de recomposition et d'ancre la gauche sur un projet de transformation sociale et écologique et démocratique, c'est le sens même du vote Front de gauche au 1^{er} tour. Notre Région a besoin d'un projet clair et audacieux pour vivre mieux en Provence Alpes Côte d'Azur. Nous voulons une région combative, qui affronte les logiques de destruction et s'attache à défricher des chemins nouveaux. Nous voulons une région qui se place à la hauteur des aspirations des habitants et des habitantes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui les aide à réaliser leurs espoirs communs, à vivre ensemble, à affronter et à faire reculer la peur du lendemain.

Notre projet affiche une ambition : contribuer à la construction d'un type de développement qui soit humain, social et écologique, durable et solidaire. Nous voulons mettre l'humain, ses conditions de vie et de travail, son environnement, son épanouissement individuel, son émancipation culturelle au cœur de nos préoccupations. Faire ce choix c'est refuser à la loi de l'argent de décider de tout.

C'est promouvoir une région profondément citoyenne où chacune et chacun participe à l'élaboration des décisions, à leur mise en œuvre, à leur évaluation et à leur contrôle.

Faire ce choix c'est utiliser les moyens financiers de la région pour défendre et promouvoir les services publics, répondre aux besoins humains, l'emploi et le logement, l'éducation et la formation, la culture, la santé, le sport et la vie associative.... Faire ce choix c'est agir contre le changement climatique, et la mise en danger des équilibres naturels, c'est permettre la reconquête par tous et pour tous d'un cadre de vie et d'un environnement harmonieux. Faire le choix d'une politique régionale sociale et écologique, durable et solidaire c'est s'en prendre frontalement aux logiques capitalistes qui n'ont que faire de l'intérêt général.

C'est affronter ce qui nous a conduit à la crise actuelle. C'est adopter un projet audacieux, un projet à la hauteur des attentes populaires pour mieux vivre en Provence Alpes Côte d'Azur. C'est construire une Région à Haute Qualité de vie.

I Une région d'avenir avec l'emploi et l'écologie au coeur d'un nouveau mode de développement solidaire et durable

Parler d'avenir, c'est penser le futur de nos territoires et de la vie quotidienne des hommes et des femmes dans notre région. C'est préparer la suite, immédiate et plus lointaine, c'est proposer une perspective. Pour cela, il faut tirer toutes les leçons du passé et avoir de l'audace. La région doit agir pour un nouveau mode de développement social et écologique, solidaire et durable.

L'emploi

Agir pour l'emploi et créer les conditions du développement économique

La concurrence "libre et non-fauscée" que l'on veut nous imposer au nom de l'Europe actuelle est incapable d'assurer un développement économique qui soit social et écologique. La Région doit impulser un autre mode de développement basé sur une philosophie de la coopération. Déjà, les Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Economique et Social vont dans cette direction.

La Région doit encore amplifier son action, notamment en jouant un rôle pour favoriser les connections entre les besoins et la production des entreprises de la Région, en favorisant les circuits courts entre les producteurs et les consommateurs.

Il convient également de porter une attention particulière aux PME, TPE souvent fragilisées par la crise d'une part, mais plus largement par le comportement prédateur des multinationales et des banques. Le soutien de la Région aux entreprises, le plus souvent possible sous forme de prêts remboursables, devra être conditionné au refus de toute perspective de délocalisation, à une véritable politique d'emploi stable et de formation, à une politique d'égalité femmes- hommes, et de lutte contre les discriminations, à des engagements concernant le respect de l'environnement. De même, il ne devra pas venir conforter des entreprises qui font le jeu de spéculation financière, dont les salariés sont les premières victimes. Nous verrons plus loin l'outil financier que nous proposons dans cet esprit.

Porter une ambition industrielle durable dans notre région.

Nous voulons faire vivre une véritable ambition industrielle dans notre région. Nous ne nous résignons pas à la casse industrielle. Nous refusons que des décisions d'intérêt général soient prises unilatéralement par des multinationales dont ce n'est pas la préoccupation, dont les choix détruisent l'emploi, l'activité des petites et moyennes entreprises, les capacités de production...

Ces choix n'ont pas de sens. Cela appelle une intervention publique déterminée à tous les niveaux, et une intervention citoyenne qui, déjà, se développe au travers des luttes des salariés et de la population. Les logiques financières doivent trouver face à elles des logiques citoyennes et politiques. Nos élus seront engagés de toutes leurs forces au côté des salariés, pour l'intérêt général. Ils chercheront tous les moyens de faire vivre une industrie utile et respectueuse de l'environnement.

Face aux carences du gouvernement, son incapacité à répondre aux besoins de la population, à relever les défis écologiques et faire face aux mutations de demain, les Régions doivent porter l'ambition d'un véritable renouveau et d'une maîtrise des filières industrielles et de services socialement et écologiquement efficace.

Nous porterons une politique de développement des infrastructures à la hauteur de cette ambition. La complémentarité entre les ports de la région, le déploiement de toutes les capacités du poumon qui est le port de Marseille, le développement des voies maritimes et liaisons fluviales, l'inter connexion avec le rail, la construction rapide de la LGV PACA sont autant d'enjeux à porter.

Avec des politiques d'investissements orientées vers les innovations industrielles pour des productions utiles, pour la recherche et le développement. A ce sujet, nous agissons pour transformer les pôles de compétitivités en pôles de coopération. Aujourd'hui les perspectives de développements sont nombreuses, dans le cadre d'un plan pour un nouveau mode de production. Il faudra pour cela faire valoir des exigences sociales et environnementales dans les cahiers des charges des conventions avec la région. En effet, les régions sont commanditaires ou partenaires de nombreux projets et de nombreuses infrastructures. Dans le choix des projets et des entreprises nous proposons d'inclure ou de renforcer les critères sociaux (nombre et qualité des emplois, formation, salaires, égalité hommes-femmes, diversité des origines...).

L'environnement

L'écologie doit être au cœur des politiques publiques, il s'agit de penser prioritairement toutes les politiques publiques régionales à l'aune d'impératifs écologiques : réduction drastique de l'émission des gaz à effet de serre, de la production de déchets, des pollutions de l'air, de l'eau et des sols, économie systématique des ressources naturelles

Une politique publique cohérente en vue d'un aménagement soutenable et harmonieux du territoire régional doit donc poursuivre les objectifs suivants : relocalisation des activités économiques, arrêt de l'étalement urbain, dissuasion des déplacements motorisés individuels, protection de la santé et de la sécurité alimentaire, approvisionnement énergétique local.

Un nouveau mode de développement, c'est d'abord une action publique résolue en faveur d'une maîtrise citoyenne sociale et écologique des marchés dominés aujourd'hui par le capitalisme financier et productiviste, un capitalisme qui se révèle aujourd'hui incapable de faire face aux menaces pesant sur l'avenir de la planète. Au critère de la rentabilité immédiate, il faut substituer de nouveaux critères de gestion des entreprises.

De la même façon que nous souhaitons voir des critères sociaux s'imposer dans le cadre des projets régionaux, nous proposons la mise sous conditions environnementales des financements régionaux.

En même temps qu'il nous faut poursuivre et amplifier la préservation des littoraux et des zones naturelles fragiles avec le partenariat avec le conservatoire du littoral et la défense et l'extension des parcs nationaux et régionaux, il nous faut être attentif au fait qu'en 2050 les deux tiers de la population mondiale vivront en milieu urbain. La gestion de l'environnement urbain et des réseaux sera en particulier l'un des enjeux majeurs (les modes de consommation, les déplacements et les activités économiques qui accompagnent la croissance urbaine ont un fort impact environnemental : consommation de ressources naturelles, rejets de déchets et contribution de gaz à effet de serre, nuisances sonores...).

Nous proposons que les engagements de réduction d'émission de gaz à effet de serre (40% de réduction pour 2020 par rapport à 1990) soient déclinés au niveau de notre région.

La Région doit anticiper ce fait métropolitain et non pas accompagner les projets de la droite en matière de métropolisation. Il s'agit de le maîtriser le phénomène et de le rendre vivable.

La région se dotera pour son fonctionnement de véhicules propres, d'équipements utilisant notamment l'énergie solaire ou toute autre énergie renouvelable. La Région pourrait contribuer à la mise en chantier immédiate d'**un plan régional de construction, de rénovation et d'isolation du logement social** avec des normes environnementales.

Elle s'attachera aussi à favoriser l'isolation des bâtiments publics et privés, l'installation de panneaux solaires, de petit éolien, de géothermie et de cahudières à bois, la création d'une filière bois est urgent d'avoir des usines de fabrication de plaquettes et de granulés en PACA, la généralisation de "points Info Energie" dans toutes les villes.

Accentuer en coopération avec les acteurs du logement social, l'intervention foncière pour abaisser le coût de production du logement social.

1^{ère} proposition

La gratuité des transports publics régionaux.

Objectifs :

-Agir contre le réchauffement climatique en favorisant les transports propres et collectifs.

-Agir en faveur du pouvoir d'achat en priorité des jeunes et des classes populaires.

-Agir en faveur d'une appropriation citoyenne des transports publics.

Cette proposition doit s'inscrire dans un plan de développement des lignes de TER en termes de fréquence et de maillage.

Elle suppose d'agir pour que la SNCF mette en place le service correspondant à la commande publique et que la qualité soit au rendez-vous.

Il faut notamment en finir avec les suppressions d'emplois de cheminots.

Le financement de cette mesure représente un coût global de 80 millions d'euros (le prix du billet ne représente que 17% du coût du trajet), sachant que le budget global de la Région se monte actuellement à 1,9 milliard d'euros.

Il faut aller chercher des financements supplémentaires. C'est pourquoi nous proposons de faire contribuer les entreprises, les grandes surfaces commerciales et les promoteurs immobiliers, d'utiliser une partie de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), et enfin de régionaliser des recettes des amendes des radars et de prélever un impôt sur les sociétés d'autoroutes.

La région se positionnera pour devenir l'autorité coordinatrice de l'ensemble des transports collectifs sur son territoire.

Adopter **un plan global sans précédent de développement des transports en commun dans le cadre du service public**. Travailler à un pôle public des transports. Développer le fret ferré et fluvial en lieu et place des politiques libérales du tout camion. Nous agissons pour maintenir ouverte les gares de triage nécessaires au ferroutage. Nous nous battons pour obtenir l'interdiction du transit des camions dans notre région afin de lutter contre la pollution atmosphérique, pour plus sécurité routière et pour favoriser des moyens de transports propres et sûrs.

Les déchets doivent être réduits à la source. Pour cela, dès la conception des biens de consommation l'avenir des déchets qu'ils génèrent doit être envisagé.

Là aussi, il s'agit de réfléchir à cette question dans une perspective de service public en associant les populations et les élus au contenu même des modes de traitement favorisant le recyclage au détriment de l'incinération.

L'économie sociale et solidaire.

L'économie sociale et solidaire (ESS) est partie intégrante des voies alternatives au marché capitaliste porteuses de transformation sociale.

Les Régions doivent contribuer à la reconnaissance et au développement de l'ESS et de ses trois composantes: associative, mutualiste et coopérative. Elles doivent favoriser le développement de l'outil coopératif (notamment les **Société Coopérative Ouvrière de Production** et les **Société Coopérative d'Intérêt Collectif**). Cela passe par **un droit de préemption des salarié-e-s** pour la reprise d'entreprises en SCOP et le **développement d'outils régionaux de promotion, de formation et de soutien financier**, en coopération avec les Unions régionales SCOP.

2^{ème} proposition

Un FRI (Fonds Régional d'Investissement) pour l'emploi et un nouveau mode de développement social et écologique.

Objectifs :

- Aider à la création d'entreprises, la sauvegarde, le soutien et le développement de l'emploi.
- Combattre toutes formes de délocalisation.
- Favoriser le versement d'aides publiques régionales sous forme de prêts remboursables par les entreprises.
- Favoriser les crédits aux entreprises respectant des normes sociales et écologiques, ainsi que l'égalité hommes-femmes, en bonifiant les taux des crédits des banques traditionnelles ; rendre l'argent des banques et de la finance socialement utile.
- Prendre en compte la spécificité des PME
- Agir contre la financiarisation de l'économie.
- Proposer aux citoyens et citoyennes un placement éthique à portée politique.
- Agir pour mettre en œuvre une réelle ambition industrielle dans notre Région.

L'intervention du FRI serait accompagnée de la signature d'une convention comprenant des engagements concernant l'emploi, la formation, l'égalité hommes-femmes, la lutte contre les discriminations, le respect de l'environnement, l'utilisation saine des fonds propres de l'entreprise...

Le FRI serait créé en partenariat avec la Caisse des dépôts, et avec l'ensemble des banques. Les fonds propres de la Région seraient utilisés en complément de l'intervention des banques.

Il s'agit de produire un effet de levier dans les dispositifs de financement, pour les rendre utiles à l'économie réelle. Il aura pour vocation de favoriser des crédits à taux bonifiés, aux entreprises respectant les normes sociales et écologiques et créant sur cette base des emplois.

Il s'appuierait enfin sur un grand mouvement citoyen de placements éthiques grâce à un « emprunt régional pour le progrès social et écologique ».

L'Intervention de la Région pourra lui donner un statut d'actionnaire public, lui permettant de siéger même temporairement aux CA des entreprises aidées par la Région afin de contrôler leur gestion et d'empêcher les délocalisations. Il s'agit de permettre à la région de porter l'intérêt général jusque dans les choix de gestion, d'être point d'appui pour les salariés dans l'entreprise et de pouvoir influencer sur les choix en amont plutôt que de se contenter d'un contrôle en aval. Par le biais de bonification d'intérêts et de garantis d'emprunts, le Fond Régional Emploi Formation favorisera et soutiendra l'investissement des entreprises respectant des critères démocratiques de gestion, soucieuses de la formation et de la qualification de leurs salariés et recherchant des critères écologiques de production. Il permettra aussi d'intervenir d'une manière plus directe sur les orientations économiques décidées par la région en impulsant la croissance de l'économie sociale et solidaire ainsi que des TPE-PME locales.

La question de la maîtrise démocratique des flux financiers est au cœur de la problématique du Fond. Il n'est qu'une première étape Régionale vers la constitution d'un pôle financier public venant renforcer ses moyens d'actions. Il participe à la volonté de réappropriation citoyenne de l'espace économique et des flux monétaires et financiers.

Une agriculture paysanne et une pêche artisanale non productiviste

La politique actuelle conduit à une agriculture de gros propriétaires ou de multinationales employant des ouvriers sous payés sur des terres épuisées et détruites pour les générations futures.

Elle conduit aussi à la soumission des paysans, des consommateurs et des êtres vivants aux firmes multinationales agrochimiques.

Elle interdit le débat et le contrôle citoyen sur l'utilisation des innovations (génie génétique, pesticides, nanotechnologies...).

Promouvoir une agriculture paysanne et une pêche artisanale.

A l'heure où le monde agricole et celui de la pêche connaissent une crise profonde, les Régions doivent être utiles pour relever le défi agricole et alimentaire par la promotion d'une agriculture paysanne et d'une pêche artisanale.

Les aides régionales à l'agriculture doivent **favoriser l'installation de jeunes agriculteurs, pêcheurs, forestiers ainsi que secteur coopératif, associatif, artisanal de transformation et de commercialisation.**

3^{ème} proposition

Une maison publique de l'eau.

Objectifs :

- Favoriser le passage en gestion publique de ce bien commun de l'Humanité.
- Accompagner les collectivités dans leur volonté de réappropriation de la gestion des ressources en eau
- Assurer une réflexion globale et la cohérence de la gestion des canaux et cours d'eau secondaires ; anticiper les grands projets nécessaires tel celui de la dépollution de l'Etang de Berre.

La Maison publique de l'eau serait composée d'un conseil d'administration fixant ses orientations et disposerait d'un groupe de juristes, d'ingénieurs et de techniciens capables de d'aider à la réflexion globale d'une part et d'accompagner les collectivités dans leurs choix de gestion publique d'autre part. L'action de la région s'inscrira dans la perspective de construction d'un service public de l'eau.

4^{ème} proposition

Un label « Provence-Méditerranée ».

Objectifs :

- Identifier les produits issus de la Région
- favoriser les circuits courts dans la distribution de biens agricoles et industriels,
- Mettre en relation à l'échelle des particuliers comme des entreprises l'offre et la demande.

Le Label s'appuierait sur un service régional nouveau capable de mener à bien cette mission permanente de mise en place de circuits courts bénéfiques socialement, économiquement et écologiquement parlant. Il pourrait en tant qu'aide matérielle aux entreprises plutôt que financière, faciliter la commercialisation des produits finis et matières premières.

Cela aurait pu être le cas au moment de la transformation de Nestlé Marseille en NetCacao, suite à la lutte des salariés.

Un label Provence méditerranée "montagne" sera également créé.

Des aides régionales doivent être accordées à la diversification des revenus des agriculteurs et à la production d'énergie renouvelable, en priorité pour les jeunes installés, les retraités à faibles revenus ou les agriculteurs en difficulté, En privilégiant en particulier le subventionnement de la production d'énergie renouvelable (solaire, biogaz, géothermie, pompe à chaleur, petit éolien...).

Il faut inciter les restaurants collectifs existants sur le périmètre de la Région (lycées, hôpitaux, administrations...) à appliquer un cahier des charges d'approvisionnement imposant comme priorité les circuits courts, la qualité et le terroir, le bilan carbone des transports et la transparence du prix payé aux producteurs et transformateurs (AMPA, Bio-coop, groupement de producteurs...).

Notre région est une grande région agricole. Malheureusement, de plus en plus d'agriculteurs se voient contraints de rentrer dans un modèle de production qui finit par les mettre sur la paille. Les terres agricoles doivent être préservées et l'activité encouragée. Il faut donc agir contre la spéculation financière grâce à la SAFER et aider les jeunes agriculteurs à l'installation.

Nous proposons également de mettre en place un label « Provence/Méditerranée » permettant d'identifier la production régionale, de mieux la distribuer et de la valoriser. Nous proposons également de mieux soutenir la distribution du producteur au consommateur et les circuits courts et solidaires, ainsi que le commerce équitable qui permet une rémunération correcte aux producteurs, des prix raisonnables aux consommateurs et la qualité des produits dans le respect de l'environnement.

Pour un budget régional socialement et humainement utile et écologiquement efficace

Aujourd'hui des milliards d'argent public sont utilisés pour préserver les intérêts privés et améliorer la rentabilité financière des grands groupes. Cadeaux aux banques, exonérations fiscales, bouclier fiscal, démantèlement des services publics et marchandisation à outrance sont la priorité de ce gouvernement qui n'a que faire du coût social, et environnemental.

Au cours des 10 dernières années, les revenus des ménages les plus riches (0,001% de la population) ont augmenté 10 fois plus vite que ceux de l'immense majorité de la population.

En toutes circonstances et à tous les niveaux les financements des Régions doivent viser la réduction des inégalités et le soutien aux investissements en terme d'emploi et de formation de qualité, de réponses aux besoins sociaux et de préservation de l'environnement.

Nous proposons d'agir avec les autres régions, les départements et les communes contre les réformes fiscales en cours qui visent à priver les collectivités des moyens nécessaires aux services publics locaux, aux investissements en faveur des besoins de nos territoires et de nos populations. Priver les collectivités d'une fiscalité propre est un crime contre l'humain et la nature. L'heure est à l'action.

Nous proposons de créer un fond régional d'investissement (FRI) qui permettrait avec la Caisse des Dépôts et l'ensemble de secteur bancaire, afin de favoriser l'emploi et la formation, le progrès social et écologique.

I Une Région à vivre, une région solidaire, une Région Service Public.

Les services publics, notre priorité

Ce fond aurait pour vocation d'aider à la création d'entreprises, prioritairement les PME, PMI, TPE, respectant des normes sociales et écologiques ainsi que la création d'emplois. Outre des fonds propres de la Région et de ses partenaires financiers, le FRI pourrait s'appuyer sur une mobilisation citoyenne grâce à un grand emprunt régional pour le progrès social et écologique.

La région doit considérer que son action prioritaire est de déployer des services publics, véritables biens communs de l'humanité outils essentiels de la construction d'une région solidaire, écologique et démocratique. Les services publics doivent échapper entièrement à la main mise de la finance et de la concurrence. Ils doivent ouvrir sur des droits universels et égalitaires et leur gestion doit associer les usagers, les élus et les salariés. La Région, parce qu'elle a un rôle d'aménageur du territoire doit s'appuyer sur les services publics nationaux et locaux afin de déployer des politiques aux services des populations et des territoires.

Elle doit refuser l'opposition ville / campagne et favoriser le maintien des services publics en zone rurale.

5^{ème} proposition

Une charte et un observatoire des services publics.

Objectifs :

- Organiser la veille et la défense de tous les services publics, alerter les citoyens et de leur donner les moyens d'intervenir.
- Permettre à la région de connaître la réalité des services publics.
- Agir pour une réelle réponse aux besoins sociaux en évolution.

Les services publics, bien commun doivent échapper à la finance et à la concurrence.

Il s'agit désormais d'inventer des services publics nationaux et décentralisés, socialement et écologiquement efficaces, pour satisfaire aux droits universels de la personne humaine et à la défense de l'environnement et de la qualité de la vie.

Nous élaborerons une Charte des services publics et nous créerons un Observatoire régional des droits et des besoins en la matière.

L'Observatoire pourra être saisi par la population. Il mènera des études pour informer de l'évolution de la réponse publique au travers d'un rapport annuel ; il émettra le cas échéant des bulletins météo d'alerte sur la situation des services publics.

En premier lieu il s'agit de déployer cette démarche avec les compétences obligatoires qui sont actuellement celle de la Région :

Les transports collectifs publics

Nous agissons pour la création d'un véritable service public régional des transports en commun urbains et interurbains. Il s'agira, en partenariat avec la SNCF et les régies publiques urbaines de garantir des déplacements propres, confortables et rapides, d'agir contre le réchauffement climatique ainsi qu'en faveur du pouvoir d'achat avec une proposition novatrice, la gratuité totale des transports en premier lieu la gratuité des TER (cf. nos propositions immédiates).

La Région doit poursuivre ce qui a été engagé en termes de développement des dessertes TER. Cela devra s'accompagner d'un travail conséquent sur l'accessibilité des gares. Il faut absolument accélérer le mouvement pour une LGV utile aux voyageurs et aux marchandises, avec un tracé cohérent.

6^{ème} proposition

Pour le droit au logement de qualité, un plan régional de construction, de rénovation et d'isolation des logements sociaux.

Objectif :

- Répondre aux besoins considérables en logement.
- Honorer les engagements de réduction des émissions de gaz à effets de serre.

Ce plan serait élaboré en partenariat avec les organismes du logement social et l'Etablissement Public Foncier Régional.

Des Etats régionaux du logement social seront organisés afin de définir les ambitions d'un tel plan.

Les moyens de l'Etablissement public foncier régional (EPFR) doivent être amplifiés pour que les collectivités locales puissent être mieux armées contre la spéculation foncière. Il est indispensable que la maîtrise publique du foncier soit plus efficace, notamment pour mieux assurer l'équilibre social de l'habitat et le développement du logement social attendu par les familles, les jeunes couples et les jeunes en général.

Le service public de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Il doit mieux répondre aux besoins de formation et de qualification des jeunes et des précaires, proposer des parcours sécurisés de formations et d'insertions professionnelles. Il doit travailler en priorité dans un partenariat conventionné avec le service public de l'E.N., mais aussi avec le tissu formateur de l'économie sociale et solidaire, ainsi que celui de l'éducation populaire. La formation professionnelle des adultes constitue un élément essentiel de la Sécurisation des Parcours Professionnels.

Ainsi tout salarié qui perd son emploi, se verra proposer, dans les 12 mois au maximum, une prestation d'orientation (bilan compétences), de certification (Validation des Acquis de l'Expérience) et/ou formation qualifiante afin de permettre un retour rapide à l'emploi, pour éviter un déclassement professionnel qui conduit inévitablement à l'exclusion.

Pour cela il nous faut agir contre la loi qui nous oblige à nous inscrire dans la logique des appels d'offres concurrentiels et mieux inciter nos partenaires à une co-élaboration au sein du PRDF des schémas de formations. Nous proposons de revenir sur la décision récente qui a constitué à débaptiser ce service public au profit de l'appellation européenne de service commun d'intérêt général.

7^{ème} proposition

Priorité à la jeunesse : des pouvoirs nouveaux et un budget participatif pour le conseil régional des jeunes.

Plusieurs mesures en faveur de la jeunesse parcourent notre projet en termes éducatif, en matière d'insertion professionnelle, de transport, de culture, de sport ou de vie associative, tel que le chèque santé, le pass culture, l'aide au permis de conduire...

Pour aller plus loin que ce qui a déjà été fait nous proposons de donner au conseil régional des jeunes une représentativité plus large et surtout des pouvoirs de propositions et de contrôle des politiques régionales quasi réglementaire, même si la loi ne le prévoit pas, avec à sa disposition un budget participatif pour mener à bien des projets d'envergure.

Les lycées

De même, les jeunes sans qualification qui ne trouvent pas d'emploi durable se verront proposer une formation professionnelle centrée sur l'apprentissage d'un métier.

La région doit favoriser le développement des lycées professionnels en termes locaux, d'équipements, et en refusant la fermeture sans contrepartie équivalente de filières professionnelles jugées "non rentables". L'apprentissage doit être conditionné à un contrôle strict, y compris sur les périodes en entreprise, notamment en ce qui concerne le respect des horaires et conditions de travail, les tâches confiées aux apprenti-es au regard d'une progression pédagogique, les conditions sociales de l'entreprise.

L'action de la Région en faveur des lycées et des lycéens constitue un acquis important qu'il faut poursuivre et amplifier tout en agissant contre les politiques antiéducatives et antisociales du pouvoir actuel. Nous ne pouvons plus accepter d'être les supplétifs d'une éducation nationale qui supprime des postes d'enseignants, qui nous transfère des TOS. en ne nous transférant pas la totalité des coûts légitimement exponentiel de ce transfert, qui ne donne pas aux élèves les moyens d'accéder à l'enseignement supérieur et à la qualification dans de bonnes conditions, dans des lycées à taille humaine adaptés au bassin de vie, lieu d'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté, lieu de culture, lieu de vie, dans le cadre de ses missions fondamentales d'éducation.

Des états généraux de l'action éducative en région seront organisés afin d'inventer les conditions d'un nouveau partenariat avec l'éducation nationale plus exigeant au regard de nos ambitions, émancipatrices et de la priorité que nous accordons à la jeunesse.

Les comités de pilotage préalable à la construction ou à la réhabilitation des lycées verront leurs missions et leur composition élargies.

La Santé : notre bien commun

Les questions de santé sont entrées récemment dans le périmètre des régions, ce qui peut favoriser notre opposition à la mise en oeuvre des politiques ultra-libérales dans ce domaine. La région portera l'exigence d'un équipement public de santé réparti de façon égalitaire sur le territoire, permettant l'accès aux soins de tous les citoyens. Elle s'opposera à ce que des fonds publics soient donnés aux cliniques privées au détriment d'établissements publics.

La région soutiendra les établissements du Planning Familial menacés de fermeture ainsi que les centres d'accès à l'IVG. Elle participera à la mise en oeuvre de pôles de prévention et de soins pour les jeunes, garantissant un accès aux soins gratuits.

Elle soutiendra le développement du service public de la petite enfance ainsi qu'un service public du 3^{ème} et 4^{ème} âges.

Elle cherchera à généraliser le "chèque santé" pour les jeunes jusqu'à leur premier emploi stable. Elle assumera sa nouvelle responsabilité dans la formation des personnels infirmiers.

L'eau

Une maison publique de l'eau devra fournir l'expertise nécessaire pour favoriser le passage en gestion publique de l'eau par les collectivités locales, accompagner ces mêmes collectivités dans leur volonté de réappropriation de la gestion des ressources en eau, assurer une réflexion globale et la cohérence de la gestion de nos ressources régionales en eau en partenariat avec la société du canal de Provence que la Région désormais préside. Cette démarche s'inscrit dans la perspective de construire un service public de l'eau.

8^{ème} proposition

Agir pour la création d'un conseil de l'égalité.

Objectifs :

- Agir pour faire reculer le sexisme, les violences, la féminisation de la pauvreté. Soutenir et faire avancer le droit à la contraception et à l'IVG et, enfin, faire passer dans les faits l'égalité formelle que les femmes ont conquis durant tout le XX^e siècle.

- Agir contre les discriminations et le racisme
Cela passe aussi par une convention de coopération avec la HALDE, le soutien aux associations spécifiques et la création d'une antenne régionale de la HALDE.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une terre d'énergie

Le Front de Gauche c'est : Une conviction, l'énergie est un bien public, et non pas une marchandise, c'est un droit pour tous, accessible à tout moment et bon marché, redonnons du sens à nos services et entreprises publics qui permettent la solidarité, le développement durable, la maîtrise citoyenne.

Le Front de Gauche c'est : La Sobriété, la meilleur énergie, c'est celle que nous ne consommons pas, l'économie d'énergie une priorité !

Le Front de Gauche c'est : Sécuriser l'alimentation électrique de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une nécessité de développement durable de notre Région, par la relance démocratique et écologique de la construction d'une ligne Haute tension.

Le Front de Gauche c'est :

Une Ambition industrielle en Provence Alpes Côtes d'Azur, l'énergie au cœur des enjeux de développement de l'emploi, et de la recherche.

Le Front de Gauche c'est : Une Détermination, notre Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, doit être leader en matière de production d'énergie renouvelable. L'eau, le soleil, la terre, le vent, la mer, des éléments d'énergies renouvelables au cœur du projet.

L'enseignement supérieur et la recherche

La Région est désormais régulièrement sollicitée pour soutenir le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle a fait également de l'amélioration des conditions de la vie étudiante sa priorité. Mais, elle ne peut et ne veut se substituer à l'Etat dans sa responsabilité régionale. Or le gouvernement accélère un véritable processus de privatisation des universités en les mettant en concurrence et en dotant certaines en capital pour mieux les soumettre aux marchés financiers, en accentuant le pilotage de la recherche par des intérêts privés. Cette politique doit être combattu par la Région : nous proposons de rassembler l'ensemble des universités de la Région dans un pôle universitaire public régional démocratiquement géré de manière autonome par la communauté universitaire, permettant de mettre en cohérence les formations, de promouvoir les coopérations et les mutualisations contre la

concurrence, de développer des politiques communes en matière de formation et de recherche, de coopération internationale et d'accès à la révolution numérique, d'amélioration de la vie étudiante, en matière de logement, de culture, de sport, de transport et de santé.

Nous proposons également de mettre en place une conférence régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche réunissant les représentants de l'Etat, des collectivités, du monde syndical, patronal et salariés, des universités des organismes de recherche, ainsi que les représentants de l'ensemble des personnels universitaires et de recherche et des représentants étudiants, afin de mettre en cohérence les politiques de chacun et de mieux définir en région des politiques de recherche et de formation en lien avec le développement régional. Nous refusons toute participation de la Région au PPP, au dotation en capital et la logique actuelle des fondations, définie par la LRU.

Afin de préserver la recherche fondamentale et de lutter contre toute forme d'asservissement de la recherche aux logiques du profit à court terme. Nous agissons en faveur de la transformation des pôles de compétitivité en pôles de coopération.

Le collectif Andromède, Conseil Consultatif Régional pour l'enseignement supérieur et la valorisation verra ses compétences et ses moyens et sa composition élargie.

9^{ème} proposition

Agir pour l'interdiction du transit des camions dans notre région.

Objectifs :

- **Empêcher les longues traversées de notre espace régional par des camions.**
- **Lutter contre la pollution atmosphérique et pour une plus grande sécurité routière, favoriser des moyens de transports propres et sûrs.**

Nous nous battons pour obtenir cette interdiction. Elle sera accompagnée d'un plan régional de transports de marchandises favorisant le port, le rail, et les voies navigables, avec des plateformes multimodales. Cela suppose un plan régional de transports des marchandises favorisant les ports, le rail, les voies navigables et interdisant le transit des camions effectuant plus de 500 km avec la même cargaison.

Pour un service public régional de la culture

Quoi qu'en dise le Président de la République, c'est la volonté de la droite au pouvoir de retirer aux régions et aux départements la compétence générale qui leur permet aujourd'hui de fournir avec les communes, la majorité des financements publics en faveur de la culture, cela annonce la mort de milliers de compagnies d'associations et de lieux, la mise au chômage de milliers d'artistes salariés ou intermittents.

A cette vision mortifère du mouvement de la création et de l'action culturelle il faut opposer des politiques régionales offensives.

L'ambition émancipatrice qui est la notre doit faire de la culture une priorité, un bien commun public, une compétence partagée et librement décidée entre l'Etat et toutes les collectivités territoriales.

Dans cet esprit, nous nous engageons à mettre en œuvre la principale décision des assises régionales de la culture qui se sont tenues durant le dernier mandat. Nous proposons de mettre en place **une Conférence Régionale Permanente de l'art et de l'action culturelle** qui réunirait à l'initiative de la Région les représentants des autres collectivités et des professions artistiques et culturelles.

Agir pour la défense des services publics nationaux

Cette Conférence élaborerait des schémas de développement dans tous les territoires, mettraient en cohérence les aides à la création, l'appropriation populaire et citoyenne de l'art et de la culture, la diversité et le métissage culturels. Elle garantirait leurs financements, leurs mises en œuvre et leurs évaluations. Elle pourrait être dotée d'une part des budgets publics sous forme d'une gestion participative par les acteurs culturels eux-mêmes.

La Région considérera la culture comme une priorité budgétaire parce que c'est une dimension transversale à toutes les autres dans une perspective émancipatrice et éducative, afin de lutter contre toutes les formes actuelles de populisme, d'obscurantisme et de refus de l'autre.

Elle favorisera toutes les formes de culture, le métissage culturel et le dialogue interculturel en région, à l'échelle internationale et particulièrement euroméditerranéenne.

Nous ferons évoluer le chèque culture régional d'un simple outil d'accès à certain biens en un véritable "pass culture" qui permettra aux jeunes de s'appropriier l'ensemble des pratiques artistiques et d'accéder à tous les lieux culturels.

Elles soutiendra une économie de la culture qui s'appuie essentiellement sur l'économie sociale et sur le tissu de très petites entreprises culturelles.

Enfin, nous ferons de Marseille Provence capitale européenne de la culture dont la Région est co-proprétaire, l'affaire de tous les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de tous ces acteurs culturels, une grande affaire populaire et citoyenne.

Enfin la région doit agir en faveur de la défense des services publics nationaux menacés de privatisation (Poste, hôpitaux, école, université, énergie...), et pour des services publics efficaces, étendus et démocratisés. Son rôle d'aménageur du territoire doit prendre en compte cette dimension essentielle pour la vie quotidienne.

Les biens communs de l'humanité doivent échapper entièrement à la finance et à la concurrence. Il faut qu'ils ouvrent sur des droits les plus universels possibles. Il s'agit pour nous, en lien étroit avec les salariés et les usagers d'inventer des services publics nationaux et décentralisés, socialement et écologiquement efficaces pour répondre aux besoins.

Une charte des services publics et un Observatoire régional des besoins en services publics pourraient permettre à la région de jouer ce rôle.

III

Une Région Citoyenne, pour une démocratie participative, active et délibérative.

Un séisme antidémocratique se prépare : la réforme des collectivités territoriales vise à mettre fin à la décentralisation et au fait régional au profit d'un nouvel espace territorial, non démocratique, les métropoles, où seront concentrés les pouvoirs, les richesses et les atouts et où l'organisera la concurrence capitaliste à l'échelle européenne.

Les communes, les départements et les régions sont destinés à n' être que de simples rouages de l'Etat, sans réels moyens financiers et placés sous l'autorité des préfets. La droite veut accentuer le pouvoir personnel du Président de la République, éloigner toujours plus les populations des lieux de décisions pour éradiquer toute initiative démocratique populaire et citoyenne, démanteler les services publics locaux, supprimer la compétence générale qui permet aux collectivités de répondre de leurs territoires et de leurs populations.

Avec la suppression de la taxe professionnelle qui accompagne la réforme, les régions et les autres collectivités seront étranglées financièrement.

C'est alors la logique libérale qui prévaudra : les missions des politiques publiques et des services publics locaux seront alors transférés au privé quand elles sont rentables ou supprimées quand elles ne le sont pas.

10^{ème} proposition

Pour une ouverture au monde et à la méditerranée, une charte de la coopération décentralisée et de l'action humanitaire

Il s'agira d'associer tous les partenaires de ces actions dans un dispositif permanent qui reste à inventer afin d'inscrire notre action internationale dans une visée qui refuse la démarche sécuritaire et ultralibérale de l'UPM version méditerranéenne de l'UMP de Nicolas Sarkozy. Si cette action vise en particulier la méditerranée qui reste notre priorité, elle sera élargie à des pays dont est issue une forte communauté vivant dans notre Région (ex : Union des Comores...).

Nous voulons que la coopération décentralisée s'appuie sur la diversité de notre population régionale afin de la mettre au service de cette coopération. Elle doit aussi être un champ d'intervention à la mesure des associations voire des individus et pas seulement des institutions et des grands groupes.

Cela suppose donc de s'intéresser également aux petits projets de coopération menée par le tissu associatif. Nous agissons pour la paix et le désarmement progressif, notamment nucléaire en Méditerranée.

Une réforme alternative des collectivités territoriales suppose de mettre la démocratie participative et citoyenne au cœur de toutes les politiques publiques.

C'est pourquoi à l'inverse du projet de la droite, nous nous engageons à instituer, au Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur , un véritable partage de l'élaboration et des décisions entre les citoyens et les élus.

Il s'agit de valoriser le rôle, le travail et la responsabilité des élus, et en même temps de mettre en place des dispositifs permanents et réglementaires de démocratie participative dans tous les secteurs d'intervention de la Région et d'expérimenter partout où c'est possible, la gestion citoyenne à l'aide de budgets participatifs. Nous proposons d'associer, sous des formes à inventer, les citoyennes et les citoyens de la Région à l'élaboration des décisions budgétaires qui engagent les priorités régionales. D'une part, il s'agit de favoriser toutes les formes de consultation de la population, référendum d'initiative locale, votation citoyenne, pétition....

D'autre part, la démocratie participative ne peut rester une belle idée, ou se résumer à la tenue de forums ou d'assises sans conséquences pratiques. Des dispositifs citoyens permanents d'élaboration, d'évaluation et de contrôle des politiques régionales bénéficiant de budget participatif seront mis en place.

A titre d'exemple, nous créerons en partenariat avec les acteurs concernés une conférence régionale de l'art et de la culture, des états généraux de l'action éducative et de la formation professionnelle en région, une conférence régionale de la vie associative, une conférence régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche... les comités de ligne seront dotés de pouvoirs nouveaux en lien avec la nouvelle politique des transports que nous proposons. Enfin la commission de contrôle de fonds publics sera effectivement réunie et se mettra concrètement au travail.

Il s'agit enfin de mettre le mouvement associatif au cœur de la citoyenneté. La situation économique et sociale, la volonté de la droite et du patronat d'ouvrir au marché de nouveaux pans entiers d'activités humaines, écarte de plus en plus les citoyens de l'accès aux loisirs, aux sports, à la culture, à la santé, aux vacances, à l'éducation populaire.

L'action publique et l'action associative doivent se retrouver pour conjuguer leurs efforts sans s'instrumentaliser.

Le morcellement du temps de travail, les logiques de concurrence, mettent à mal l'engagement associatif, la pratique sportive et culturelle, l'engagement citoyen.

La conquête du temps libre pour soi, pour et avec les autres, le droit d'accès aux loisirs pour tous, le temps de la démocratie et de la vie associative sont des enjeux d'humanité. L'action des régions doit se structurer sur deux axes pour résister à l'expansion du marché à toutes les activités humaines et promouvoir le développement d'une nouvelle citoyenneté active.

Nous nous engageons à **bâtir des projets de coopération** qui favorisent la création d'espaces d'échanges, de dialogues, de constructions et d'évaluations des politiques publiques.

Nous organiserons chaque année **une conférence régionale de la vie associative** intégrant projet territorial et observatoire des engagements pris par les élus, associant responsables associatifs, élus, communes, départements, état, représentants des entreprises. Nous agirons pour **la reconnaissance du statut du bénévolat associatif**, la validation des compétences acquises dans le cadre de la formation professionnelle, l'élargissement des congés et des moyens de la formation.

La remise en cause par la droite des 35 heures, le travail du dimanche, écorcent le temps du bénévolat, déstructurent la vie sociale, imposent l'idée que le temps hors travail est celui de la consommation et non pas du temps à consacrer aux autres. Nous favoriserons la simplification et la rapidité des demandes de subvention, des aides techniques ou en personnel ; l'accessibilité non lucrative aux équipements sportifs, en lien avec les structures scolaires et publiques ; la bataille pour le maintien de la réglementation des activités physiques et sportives (code du sport) dans l'encadrement.

C'est avec l'ensemble des acteurs de la vie publique et associative, dans un projet partagé, que nous donnerons **sécurité, stabilité et visibilité à la vie associative**, pour que le cadre régional soit une opportunité pour la citoyenneté.

Il s'agit également de mettre en place des conventions entre la Région et le tissu associatif, sportif et culturel destinées à sortir définitivement d'une logique de guichet pour lui substituer une logique de projets partagés sur le moyen et le long terme. C'est le meilleur moyen de combattre le clientélisme, cette maladie qui gangrène la démocratie locale, et lui substitue des partenariats librement décidés.

Doter le Conseil Régional des jeunes de vrais pouvoirs en matière sociale, culturelle et éducative en lui attribuant un budget participatif conséquent.

11^{ème} proposition

Priorité à l'éducation et la formation, la recherche et la culture : pour une Région de la connaissance de l'innovation et de la création.

Contre la stratégie européenne, ultra-libérale de Lisbonne, nous combattons toutes les formes de privatisation et de marchandisation de l'éducation, de la formation, de la recherche et de la culture. A l'économie de la connaissance, nous opposons la perspective d'une civilisation de la connaissance.

Au service d'une visée émancipatrice du genre humain et de la nature, la politique régionale fera de la connaissance, de l'innovation et de la création une priorité absolue en s'appuyant sur les outils essentiels que sont les services publics.

Toutes les politiques régionales de l'aménagement du territoire à l'économie, du tourisme à l'environnement et bien sûr les politiques spécifiques d'éducation, de formation, de recherche et de culture seront guidées par cette démarche politique fondamentale. C'est un engagement majeur pour le futur mandat.

Une région pour l'égalité femmes-hommes

La Région doit agir pour faire reculer le sexisme, les violences conjugales, la féminisation de la pauvreté et les toutes discriminations spécifiques aux femmes. Elle doit également soutenir et faire avancer le droit à la contraception et l'IVG et faire passer dans les faits l'égalité formelle que les femmes ont conquis durant le 20^è siècle cela passe par le soutien aux associations qui militent pour le droit des femmes et pour l'égalité femmes-hommes. Dans le cadre de ses compétences en matière de prévention, nous proposerons des campagnes concernant l'ensemble de ces sujets, tant au lycée que dans les différents organismes de formation. Les inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes se forment dès la scolarité avec des voix d'orientation qui correspondent souvent aux stéréotypes des rôles sociaux. Aussi, nous inciterons dans les lycées à la mise en oeuvre d'une politique de l'égalité dans l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, qui doit viser notamment à la mixité des filières.

Nous pouvons également mettre en oeuvre dans les entreprises aidées par les fonds publics régionaux une action en faveur de la parité et de l'égalité des salaires femmes-hommes à travail et qualifications égaux. Nous pouvons enfin agir pour l'ouverture de crèches sur les lieux de travail ainsi que l'accès à un temps disponible pour l'homme comme pour la femme pour s'occuper des enfants. Un observatoire régional de l'égalité femmes-hommes sera créé.

Une région engagée dans la lutte contre toutes les discriminations

Aujourd'hui, trop de jeunes et de moins jeunes, salariés ou non, de citoyens français, de migrants ou non sont victimes de discriminations, de racisme. Cet état de fait trop souvent banalisé démontre que ces dérives ne sont malheureusement pas conjoncturelles. Elles sont aggravées par les politiques ultralibérales qui stigmatisent, qui creusent les inégalités sociales, qui favorisent le repli sur soi et le rejet de l'autre.

Il faut avoir le courage de s'attaquer à l'ensemble des discriminations, qu'elles soient liées à l'origine, la couleur de peau, la religion, le genre, l'orientation sexuelle, qu'elles touchent les jeunes, les immigrés, les gens du voyage, les personnes handicapées, qu'elles soient fondées sur la situation sociale ou encore l'engagement syndical et politique.

Nous proposons de réer un conseil de l'égalité qui puisse être un véritable outil de lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité réelle. Ce conseil aurait 4 missions : accès à la santé, genre et sexualité, éducation, formation, et communication, lutte contre le racisme, les discriminations ethniques ou religieuses.

Nous proposons également d'engager la création d'une convention de coopération avec la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les discriminations), débouchant sur la mise en place d'une Antenne Régionale de Lutte contre les discriminations.

Une Région qui agit pour la régularisation des sans papiers et pour le droit de vote des étrangers aux élections territoriales.

12^{ème} proposition

La démocratie participative partout !

La démocratie participative ne peut rester une belle idée, ou se résumer à des forums ou des assises sans conséquences pratiques réelles.

Des dispositifs citoyens permanents d'élaboration, d'évaluation et de contrôle des politiques régionales bénéficiant de budget participatif seront mis en place.

A titre d'exemple nous créerons en partenariat avec les acteurs concernés une conférence régionale de l'art et de l'action culturelle, des Etats régionaux de l'action éducative et de la formation professionnelle, une conférence régionale de la vie associative, une conférence régionale de la recherche...

Les comités de ligne seront dotés de pouvoirs nouveaux en lien avec la nouvelle politique des transports que nous proposons.

Ils seront associés à la gestion du bonus-malus à l'encontre de la SNCF, à l'instauration d'un bonus-malus à RFF.

Ils seront associés à l'affection de ces enveloppes en partenariat avec les associations d'usagers, les syndicats de cheminots, les élus de la région et les représentants de la SNCF et de RFF.

La commission de contrôle des fonds publics sera enfin réunie et se mettra concrètement au travail sur l'ensemble des secteurs de la vie régionale qui bénéficie de fonds publics afin de vérifier que leur utilisation tienne compte du cahier des charges fixé par la Région.

Elle sera dotée des moyens nécessaires notamment administratif à la bonne exécution des ces missions.

Notes

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.









FRONT DE GAUCHE

ENSEMBLE!

